CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley tenue au Centre multifonctionnel au 453A rue Ennis, mardi 1er décembre 2020 à 20h15

Sont présents à cette séance :
Maire Monsieur Dany Quirion
Siège no 1 Monsieur Stéphane Quirion
Siège no 2 Madame Karine Champagne
Siège no 3 Monsieur Alain Carrier
Siège no 4 Monsieur Shawn Marier
Siège no 5 Monsieur Alain Poulin
Siège no 6 Monsieur Cédric Quirion

Le conseil siège avec quorum sous la présidence du maire, Monsieur Dany Quirion.

Monsieur Pier-Olivier Busque, directeur général et secrétaire-trésorier agit comme secrétaire d'assemblée.

Ordre du jour de la rencontre

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Dépôt des procès-verbaux
4. LÉGISLATION
   - 4.1 Adoption du règlement 196-2020 relatif aux prévisions budgétaires 2021 et décrétant les taux de taxes et les tarifs de compensation pour l'année financière 2021 ainsi que les modalités de leur perception
5. FINANCES
   - 5.1 Compte pour approbation
   - 5.2 Paiement de la facture de WSP Canada pour service professionnel
   - 5.3 Entente de tarification avec la Caisse Desjardins
   - 5.4 Directive de paiement #1 pour les travaux de réfection du rang 9 phase 2
6. MATÉRIEL – ÉQUIPEMENTS-FOURNITURE – TRAVAUX
   - 6.1 Autorisation pour inspection télévisée de conduites pluviales
   - 6.2 Proposition de la firme WSP Canada pour la préparation des plans et devis pour la phase 3 du projet d'amélioration du rang 9
   - 6.3 Proposition de la firme WSP Canada pour la préparation des plans et devis pour le projet de réfection des rues Poulin et Mercier
   - 6.4 Confirmation du coût réel et attestation de la fin des travaux du rang 6 Sud pour le PAVL volet PPA-ES
   - 6.5 Confirmation du coût réel et attestation de la fin des travaux du rang Grand Shenley pour le PAVL volet RIRL
   - 6.6 Achat d'équipement pour les pompiers

6.7 Adoption du bilan de la stratégie municipale d'économie d'eau potable

7. PERSONNEL

7.1 Élection de la pro-mairesse ou pro-maire

8. LOISIRS ET CULTURE

8.1 Demande d'aide financière à la MRC Beauce-Sartigan dans le cadre de gestion de l'entente sectorielle de développement en matière de soutien aux services de proximité dans la région de la Chaudière-Appalaches
8.2 Remerciement aux anges gardiens à Radio Beauce
8.3 Demande d'aide financière à la MRC Beauce-Sartigan dans le PDT local pour l'aménagement d'un module de jeu 0-5 ans
8.4 Demande d'aide financière de 5 000$ au député de Beauce-Sud, monsieur Samuel Poulin pour la réalisation d'un projet de ciné-parc
8.5 Demande d'aide financière de 10 000 $ à la ministre de la Culture et des communications, madame Nathalie Roy, pour la réalisation d'un projet de ciné-parc
8.6 Demande d'aide financière de 5 000 $à la ministre du Tourisme, madame Caroline Proulx, pour la réalisation d'un projet de ciné-parc
8.7 Autorisation d'achat de livre et de jeux pour la bibliothèque
8.8 Demande d'aide financière à la mesure d'aide ponctuelle aux médias communautaires

9. RAPPORT

10. CORRESPONDANCE

11. AUTRES SUJETS

11.1Vente du terrain lot 5 060 057

12. Période de questions

13. Clôture / ajournement de la séance

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Dany Quirion, maire, constate le quorum et déclare la séance ouverte.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2020-12-396 **Il** est proposé par madame Karine Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour.

3. DÉPÔT DES PROCÈS-VERBAUX

2020-12-397 **Il** est proposé par monsieur Shawn Marier, et résolu à l'unanimité que le conseil adopte les procès-verbaux de la séance ordinaire du 3 novembre 2020, de la séance d'ajournement du 17 novembre 2020 et de la séance extraordinaire du 26 novembre 2020.

4. LÉGISLATION

4.1. ADOPTION DU RÈGLEMENT 196-2020 RELATIF AUX PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2021 ET DÉCRÉTANT LES TAUX DE TAXES ET LES TARIFS DE COMPENSATION POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2021 AINSI QUE LES MODALITÉS DE LEUR PERCEPTION

2020-12-398 **Considérant** qu'un avis de motion du règlement 196-2020 a été dûment donné lors de la séance d'ajournement du conseil tenue le 3 novembre 2020 ;

Considérant qu'un projet de règlement a dûment été déposé et qu'une présentation de celui-ci a été faite auprès des membres du conseil lors de la séance d'ajournement du conseil tenue le 3 novembre 2020 ;

Considérant que les membres du conseil ont tous eu une copie du règlement numéro 196-2020 et ont pu émettre leur opinion à cet effet ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil adopte le règlement numéro 196-2020 relatif aux prévisions budgétaires 2021 et décrétant les taux de taxes et les tarifs de compensation pour l'année financière 2021 ainsi que les modalités de leur perception.

5. FINANCES

5.1. COMPTES POUR APPROBATION

2020-12-399 **Considérant** que les membres du conseil ont reçu la liste des comptes à payer et qu'ils en ont pris connaissance ;

En conséquence, il est proposé par madame Karine Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que les listes des comptes compressibles, incompressibles et les salaires du mois de novembre 2020 au montant total de 954 705,29 $ soient adoptés tels que présentées et détaillées comme suit :

Salaires et allocations payés :	26 096,83 $
Factures payées :	734 195,88 $
Factures à payer :	194 705,29 $

5.2. PAIEMENT DE LA FACTURE DE WSP CANADA POUR SERVICE PROFESSIONNEL

2020-12-400 **Considérant** que la firme WSP Canada a déposé une facture au montant de 4 200 $ plus taxes pour une étude d'opportunité réalisée dans le cadre de futurs travaux de réfection d'infrastructure sur la route 269 ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise le paiement de la facture de WSP Canada au montant de 4 200 $ plus taxes.

5.3. ENTENTE DE TARIFICATION AVEC LA CAISSE DESJARDINS

2020-12-401 **Considérant** que la Caisse Desjardins des Sommets de la Beauce Desjardins Entreprise a déposé une offre de services pour la tarification des services bancaires offerts à la Municipalité ;

Considérant que cette entente détermine les frais fixes mensuels pour les périodes :

200 $ du 1er décembre 2020 au 30 novembre 2021
245 $ du 1er décembre 2021 au 30 novembre 2023

En conséquence, il est proposé par monsieur Stéphane Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil accepte l'offre de service déposé par la Caisse Desjardins des Sommets de la Beauce Desjardins Entreprises.

5.4. DIRECTIVE DE PAIEMENT #1 POUR LES TRAVAUX DE RÉFECTION DU RANG 9 PHASE 2

2020-12-402 **Considérant** les travaux exécutez par la firme Construction Abénakis inc. pour les travaux du projet d'amélioration de la route le rang 9 pour la phase 2 ;

Considérant que la firme Construction Abénakis inc. demande le paiement numéro 1 pour les travaux réalisés en date du 13 novembre 2020 ;

Considérant que l'ingénieur de la firme WSP Canada, monsieur Olivier Bourque, responsable de la surveillance des travaux, recommande, après analyse, d'effectuer le paiement au montant de 804 852,59 $ plus taxes ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Cédric Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise le paiement de 804 852,59 $ plus taxes pour défrayer les coûts de la directive de paiement numéro 1 recommandé par monsieur Olivier Bourque, ingénieur, concernant les travaux d'amélioration de la route Phase 2 dans le rang 9.

6. MATÉRIAUX – ÉQUIPEMENTS – FOURNITURES – TRAVAUX

6.1. AUTORISATION POUR INSPECTION TÉLÉVISÉE DE CONDUITES PLUVIALES

2020-12-403 **Considérant** la Municipalité doit procéder à une inspection télévisée et de nettoyage des conduites d'égout pluvial de la route 269, rue Mercier et rue Poulin ;

Considérant la firme WSP Canada a été mandaté pour effectuer un appel d'offres et que deux soumissionnaires ont déposé une offre pour la réalisation es travaux :

La firme Can-Explore pour un montant de 7 507,80 $ plus taxes
La firme Veolia pour un montant de 10 964,88 $ plus taxes

Considérant que la firme WSP Canada recommande le plus bas soumissionnaire Can-Explore ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Stéphane Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil accepte la soumission de la firme Can-Explore au montant de 7 507,80 $ plus taxes.

6.2. PROPOSITION DE LA FIRME WSP CANADA POUR LA PRÉPARATION DES PLANS ET DEVIS POUR LA PHASE 3 DU PROJET D'AMÉLIORATION DU RANG 9

2020-12-404 **Considérant** la Municipalité veut effectuer des travaux d'amélioration de la route dans le rang 9 pour une phase 3

Considérant que la firme WSP Canada a déjà effectué des études de la route du rang 9 et est en mesure de préparer des plans et devis pour d'éventuels travaux de réfection ;

Considérant que la firme WSP Canada propose de réaliser les plans et devis pour un montant de 12 656 $ plus taxes ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Cédric Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil accepte la proposition de la firme WSP Canada pour la réalisation des plans et devis pour des travaux d'amélioration du rang 9 au montant de 12 656 $ plus taxes.

6.3. PROPOSITION DE LA FIRME WSP CANADA POUR LA PRÉPARATION DES PLANS ET DEVIS POUR LE PROJET DE RÉFECTION DES RUES POULIN ET MERCIER

2020-12-405 **Considérant** que le Municipalité veut effectuer des travaux de réfection des infrastructures d'aqueduc et d'égout sous les rues Mercier et Poulin, car ceux-ci sont vétustes ;

Considérant que la firme WSP Canada a déjà effectué des travaux d'analyse de ces infrastructures et est en mesure de préparer des plans et devis pour d'éventuels travaux de réfection ;

Considérant que la firme WSP Canada propose de réaliser les plans et devis pour un montant de 34 850 $ plus taxes ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil accepte la proposition de la firme WSP Canada pour réaliser les plans et devis pour des travaux de réfection des infrastructures d'aqueduc et d'égout sous les rues Mercier et Poulin, et ce, au montant de 34 850 $ plus taxes.

6.4. CONFIRMATION DU COÛT RÉEL ET ATTESTATION DE LA FIN DES TRAVAUX DU RANG 6 SUD POUR LE PAVL VOLET PPA-ES

2020-12-406 **Considérant** que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particulier d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter ;

Considérant que le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et est admissible au PAVL ;

Considérant que la réalisation des travaux doit être terminée au plus tard à la fin de la troisième année civile à compter de la date de la lettre d'annonce du ministre ;

Considérant que les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au PAVL ;

Considérant que le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli ;

Considérant que la transmission de la reddition de comptes des projets doit être effectuée à la fin de la réalisation des travaux ou au plus tard le **31 décembre 2020 à compter** de la troisième année civile de la date de la lettre d'annonce du ministre ;

Considérant que le versement est conditionnel à l'acceptation, par le ministre, de la reddition de comptes relative au projet ;

Considérant que, si la reddition de comptes est jugée conforme, le ministre fait un versement aux municipalités en fonction de la liste des travaux qu'il a approuvés, sans toutefois excéder le montant maximal de l'aide tel qu'il apparaît à la lettre d'annonce ;

Considérant que l'aide financière est allouée sur une période de trois années civiles, à compter de la date de la lettre d'annonce du ministre ;

Considérant que l'aide financière est répartie en trois versements annuels correspondant au total des pièces justificatives reçues jusqu'à concurrence de :

1. 40 % de l'aide financière accordée, pour le premier versement;

2. 80 % de l'aide financière accordée moins le premier versement, pour le deuxième versement;
3. 100 % de l'aide financière accordée moins les deux premiers versements, pour le troisième versement;

Considérant que les travaux effectués après le troisième anniversaire de la lettre d'annonce ne sont pas admissibles ;

Considérant que les autres sources de financement des travaux ont été déclarées ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil de la Municipalité-de-Saint-Honoré-de-Shenley approuve les dépenses d'un montant de 72 502 $ relatives aux travaux d'amélioration à réaliser et aux frais inhérents admissibles mentionnés au formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec, et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

6.5. CONFIRMATION DU COÛT RÉEL ET ATTESTATION DE LA FIN DES TRAVAUX DU RANG GRAND SHENLEY POUR LE PAVL VOLET RIRL

2020-12-407 **Considérant** la fin des travaux d'amélioration de la route de la phase 1 dans le rang 9 (dossier RIRL-2020-1025) ;

Considérant que le ministère des Transports a octroyé une subvention à la Municipalité pour ces travaux dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale volet Redressement des infrastructures routières locales (RIRL)

Considérant que la Municipalité doit confirmer le coût réel et attester la fin des travaux au ministère des Transports ;

En conséquence, il est proposé par madame Karine Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley confirme le coût réel des travaux tels que présentés dans le formulaire de reddition de compte RIRRL-RIRL fournis par le ministère des Transports ;

Que le conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley atteste que les travaux du projet des travaux d'amélioration de la route du rang Grand Shenley (dossier RIRL-2020-1025) sont terminés.

6.6. ACHAT D'ÉQUIPEMENT POUR LES POMPIERS

2020-12-408 **Considérant** le besoin en équipement pour le service de sécurité incendie de la Municipalité ;

Considérant que le responsable du Service de sécurité incendie propose l'achat d'équipement tel que présenté :

1. Une scie circulaire avec lame diamantée au montant de 1 325 $ plus taxes
2. Deux lances FLIP TIP TFT au montant de 1 275 $ plus taxes chacune

Considérant que le montant total des achats représente un coût de 3 875 $ plus taxes ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Shawn Marier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise les achats proposés par le responsable du service de sécurité incendie pour un montant de 3 875 $ plus taxes.

6.7. ADOPTION DU BILAN DE LA STRATÉGIE MUNICIPALE D'ÉCONOMIE D'EAU POTABLE

2020-12-409 **Considérant** que la Municipalité doit déposer chaque année son bilan de la stratégie municipale d'économie d'eau potable au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation ;

Considérant que le responsable des travaux publics a déposé le bilan au conseil et que celui-ci doit être adopté ;

Considérant les membres du conseil on prit acte du bilan ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil adopte le bilan de la stratégie municipale d'eau potable déposé par le responsable des travaux publics ;

Que le bilan soit déposé au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

7. PERSONNEL

7.1. ÉLECTION DE LA PRO-MAIRESSE OU PRO-MAIRE

Sujet reporté

8. LOISIRS ET CULTURE

8.1. DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE À LA MRC BEAUCE-SARTIGAN DANS LE CADRE DE GESTION DE L'ENTENTE SECTORIELLE DE DÉVELOPPEMENT EN MATIÈRE DE SOUTIEN AUX SERVICES DE PROXIMITÉ DANS LA RÉGION DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES

2020-12-410 **Considérant** que la MRC Beauce-Sartigan offre une aide financière dans le cadre de gestion de l'entente sectorielle de développement en matière de

soutien aux services de proximité dans la région de la Chaudière-Appalaches ;

Considérant que les activités de la Municipalité répondent aux critères du programme ;

Considérant que la responsable des sports, loisirs et culture veut déposer une demande d'aide financière au montant de 28 451,61$ dans ce programme pour la réalisation des études de coûts et de supervision du chantier du futur CPE ;

En conséquence, il est proposé par madame Karine Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise la responsable des sports, loisirs à effectuer une demande d'aide financière le cadre de gestion de l'entente sectorielle de développement en matière de soutien aux services de proximité dans la région de la Chaudière-Appalaches ;

Que la responsable des sports, loisirs est autorisé à signer pour et au nom de la Municipalité les documents inhérents à la demande.

8.2. REMERCIEMENT AUX ANGES GARDIENS À RADIO BEAUCE

2020-12-411 **Considérant** que la municipalité veut offrir des remerciements aux anges gardiens de la municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley ;

Considérant que Radio Beauce offre un forfait pour les vœux des Fêtes de 20 messages pour 270,00 $ plus taxes ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise la responsable des sports, loisirs et culture à commander le message de remerciement d'une valeur de 270,00 $ plus taxes ;

Que la responsable des sports, loisirs et culture soit autorisée à signer pour et au nom de la Municipalité les documents inhérents à la demande.

8.3. DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE À LA MRC BEAUCE-SARTIGAN DANS LE PDT LOCAL POUR L'AMÉNAGEMENT D'UN MODULE DE JEU 0-5 ANS

2020-12-412 **Considérant** que la MRC Beauce-Sartigan offre une aide financière dans le programme de politique du développement du territoire ;

Considérant que les activités de la Municipalité répondent aux critères du programme ;

Considérant que la responsable des sports, loisirs et culture veut déposer une demande d'aide financière au montant de 23 086,94$ dans ce programme pour l'aménagement du module de jeu 0-5 ans ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Cédric Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise la responsable des sports, loisirs à effectuer une demande d'aide financière

Que la responsable des sports, loisirs et culture soit autorisée à signer pour et au nom de la Municipalité les documents inhérents à la demande.

8.4. DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DE 5 000$ AU DÉPUTÉ DE BEAUCE-SUD, MONSIEUR SAMUEL POULIN POUR LA RÉALISATION D'UN PROJET DE CINÉ-PARC

2020-12-413 **Considérant** que la responsable des sports, loisirs et culture veut déposer une demande d'aide financière au montant de 5 000$ pour la réalisation d'un projet de ciné-parc en 2021 ;

Considérant que le député du comté de Beauce-Sud, monsieur Samuel Poulin a fait savoir à la Municipalité que celle-ci pourrait bénéficier d'un support financier provenant de son budget discrétionnaire pour son projet ;

En conséquence, il est proposé par madame Karine Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise la responsable des sports, loisirs et culture à faire une demande d'aide financière de 5 000 $ à monsieur Samuel Poulin, député de Beauce Sud, dans le cadre du projet de ciné-parc.

8.5. DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DE 10 000 $ À LA MINISTRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS, MADAME NATHALIE ROY, POUR LA RÉALISATION D'UN PROJET DE CINÉ-PARC

2020-12-414 **Considérant** que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley a un projet d'installation d'une infrastructure de ciné-parc pour 2021 ;

Considérant que le projet suscite de l'enthousiasme chez les citoyens de la Municipalité, mais également dans les municipalités voisines ;

Considérant que le projet permettrait d'offrir une activité favorisant le concept de bulle familiale advenant un prolongement de la situation pandémique lors de la prochaine saison estivale ;

Considérant que la responsable des sports, loisirs et culture veut déposer une demande d'aide financière au montant de 10 000$ pour la réalisation du projet de ciné-parc en 2021 ;

En conséquence, il est proposé par madame Karine Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise la responsable des sports, loisirs et culture à écrire une lettre de demande d'aide financière la ministre de la Culture et des Communications, madame Nathalie Roy.

8.6. DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DE 5 000 $ À LA MINISTRE DU TOURISME, MADAME CAROLINE PROULX, POUR LA RÉALISATION D'UN PROJET DE CINÉ-PARC

2020-12-415 **Considérant** que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley a un projet d'installation d'une infrastructure de ciné-parc pour 2021 ;

Considérant que le projet suscite de l'enthousiasme chez les citoyens de la municipalité, mais également dans les municipalités voisines ;

Considérant que le projet permettrait d'offrir une activité favorisant le concept de bulle familiale advenant un prolongement de la situation pandémique lors de la prochaine saison estivale ;

Considérant que la responsable des sports, loisirs et culture veut déposer une demande d'aide financière au montant de 5 000$ pour la réalisation du projet de ciné-parc en 2021 ;

En conséquence, il est proposé par madame Karine Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise la responsable des sports, loisirs et culture à écrire une lettre de demande d'aide financière à la ministre du Tourisme, madame Caroline Proulx.

8.7. AUTORISATION D'ACHATS DE LIVRES ET DE JEUX POUR LA BIBLIOTHÈQUE

2020-12-416 **Considérant** que la Municipalité dégagera des surplus financiers pour l'année 2020 ;

Considérant que les gens de la municipalité doivent éviter les déplacements et les rassemblements lors du congé des Fêtes ;

Considérant que la responsable des sports, loisirs et culture veut ajouter un service de prêt de jeu de société et augmenter l'offre de livres ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil octroie un budget de 2 000 $ à la responsable des sports, loisirs et culture afin d'effectuer des achats de livres et de jeux de société pour augmenter l'offre de prêt de la bibliothèque.

8.8. DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE À LA MESURE D'AIDE PONCTUELLE AUX MÉDIAS COMMUNAUTAIRES

2020-12-417 **Considérant** que le ministère de la Culture et des Communications offre une aide financière dans la mesure d'aide ponctuelle aux médias communautaires

Considérant que la mise en page et l'impression de l'info-Shenley de la Municipalité répondent aux critères du programme ;

Considérant que la responsable des sports, loisirs et culture veut déposer une demande d'aide financière au montant de 8 819,83$ dans ce programme ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Shawn Marier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise la responsable des sports, loisirs à effectuer une demande d'aide financière

Que la responsable des sports, loisirs est autorisé à signer pour et au nom de la Municipalité les documents inhérents à la demande.

9. RAPPORT

10. CORRESPONDANCE

Le Directeur général dépose le bordereau de correspondance du mois de novembre 2020

11. AUTRES SUJETS

11.1. VENTE DU TERRAIN LOT 5 060 057

2020-12-418 **Considérant** que le terrain lot 5 060 057 est à vendre par la Municipalité ;

Considérant qu'une personne a déposé une offre d'achat au montant de 15 500 $ pour le terrain ;

Considérant que madame Sonia Robichaud, courtière immobilière, a le mandat d'effectuer la transaction pour et au nom de la Municipalité ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Stéphane Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise la vente du terrain lot 5 060 057 pour un montant de 15 500 $;

Que madame Sonia Robichaud effectue la transaction pour et au nom de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley ;

Que le maire et le directeur général soient autorisés à signer l'acte de vente pour et au nom de la Municipalité.

12. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question

13. FERMETURE/AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

2020-12-419 **Il** est proposé par madame Karine Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit ajournée au 15 décembre 2020.

Il est 21h50.

_____
Dany Quirion, maire

_____
Pier-Olivier Busque, directeur général et sec.-trés.